

Vous recevez cette newsletter car vous vous êtes abonné au site [portail-qualite.lu](http://portail-qualite.lu)

[Voir dans votre navigateur](#)



**PORTAIL-QUALITE.LU**  
QUALITE · SECURITE · CONFORMITE

Accréditation  
**NEWSLETTER**



**NEWSLETTER DECEMBRE 2022**

# A LA UNE

## Journée de la Communauté de l'Accréditation 2022



L'OLAS a organisé la journée de la Communauté de l'Accréditation le 14 octobre 2022. Comme chaque année, cet événement a attiré un public intéressé au fonctionnement de l'accréditation au Grand-Duché du Luxembourg. A part des discussions entre les participants, dans une atmosphère attractive au 22e étage du bâtiment Alcide de Gaspari au Kirchberg, différents orateurs ont présenté des sujets avec attrait à l'accréditation.

La journée a commencé avec une présentation du système de management de l'OLAS, comprenant les principaux changements de l'année en cours et des informations générales sur le fonctionnement de l'OLAS. La présentation a particulièrement mis l'accent sur l'organisation des audits et la gestion de portées flexibles.

La deuxième présentation portait sur les nouvelles au niveau international en relation avec l'accréditation. Entre autres, la présentation portait sur la nouvelle structure au niveau d'EA. L'OLAS a également présenté les raisons principales pour lesquelles une révision de la norme ISO/IEC 17020:2012 sera probablement entamée. Jusqu'à la fin de l'année, il sera encore possible de donner son avis sur la nécessité de la révision.

Comme d'habitude, l'OLAS a présenté le résultat de la formation continue 2022 des auditeurs de l'OLAS. Comme attendu, il y eu des discussions animées sur la cotisation de certains écarts. L'OLAS tient à remercier tous les auditeurs d'avoir participé à cet exercice.

Dans l'après-midi, l'ANEC a présenté le fonctionnement de la normalisation et la politique normative du Luxembourg. Le Dr. Alexandre MZABI de la Direction de la santé a présenté les essais interlaboratoires en biologie médicale au Luxembourg et l'approche de l'Initiative des petits États de l'OMS/Europe. Le laboratoire d'étalonnage de l'ILNAS a promu ses services d'étalonnage au Luxembourg. Finalement, le bureau luxembourgeois de la métrologie a démontré l'importance de la traçabilité des résultats de mesure dans le cadre de l'accréditation.

Les présentations de la journée peuvent être téléchargé [ici](#).

---

## Formation continue des auditeurs OLAS

En 2022, OLAS a réalisé sa formation continue annuelle, de nouveau en ligne. Un total de 100 auditeurs (>78% de l'effectif) a participé à la formation continue 2022. Nous nous permettons de rappeler qu'il s'agit d'une formation obligatoire pour tous les auditeurs qui souhaitent réaliser des audits pour l'OLAS. Un extrait des statistiques, des questions et des bonnes réponses (présentation de la JCA) sera mis à disposition du public sur le [portail-qualité](#).

---

## Nouvelles accréditations ou renouvellements d'accréditation

### Nouvelles accréditations

Depuis avril 2022, les accréditations suivantes ont été octroyées :

- Luerenzweiler Kontrollstation selon la norme ISO/IEC 17020:2012
- Luxcontrol SA - Mobility Department selon la norme ISO/IEC 17020:2012

### Renouvellement d'accréditation

Depuis avril 2022, les accréditations des organismes suivants ont été renouvelées :

- SEBES - Laboratoire d'analyse d'eau selon la norme ISO/IEC 17025:2017
-

# Actualités de l'accréditation européenne et internationale

## Documents EA/IAF/ILAC

### EA

En octobre, EA a publié le document [EA-2/21 – Guidance on remote assessments](#), dont l'objectif est de donner des conseils sur l'utilisation des techniques d'évaluation à distance par les organismes d'accréditation.

### IAF

Le document [IAF ID 14 – Guidance on the Determination of Audit Time for Integrated Audit of Multi-Site Management Systems](#) est un guide destiné aux organismes de certification accrédités selon la norme ISO/IEC 17021-1. Il fournit des conseils concernant la détermination du temps d'audit pour des audits systèmes de management selon multiples normes et sites, y compris QMS, EMS, OH&SMS et ISMS.

Une nouvelle version de la norme [ISO/IEC 27001](#) relative aux systèmes de management de la sécurité de l'information a été publiée fin octobre. Conformément au document [IAF MD26 – Transition Requirements for ISO/IEC 27001:2022](#), le calendrier suivant devra être respecté par les organismes de certification concernés :

- **Certification initiale selon ISO/IEC 27001:2022 par l'organisme de certification:** A commencer au plus tard 12 mois à compter du dernier jour du mois de publication de la norme ISO/IEC 27001:2022
- **Transitions des clients certifiés par l'organisme de certification:** Achevée au plus tard 36 mois à compter du dernier jour du mois de publication de l'ISO/IEC 27001:2022

### ILAC

Le document [ILAC G19:06 – Modules in a Forensic Science Process](#), publié en juin dernier, fournit une interprétation des critères d'accréditation des normes ISO/IEC 17025, ISO/IEC 17020 et ISO 15189 dans un contexte médico-légal.

La révision de l'ILAC G19 a initialement été motivée par la publication de la version 2017 de la norme ISO/IEC 17025. La révision a également été l'occasion de mettre à jour le document afin de refléter les changements survenus depuis la dernière édition, par exemple en ce qui concerne l'utilisation accrue d'équipements électroniques.

## Normes ISO

- ISO/IEC 27001:2022 (nouvelle version, période de transition jusqu'à 10/2025)
- ISO/IEC 17060:2022 : Conformity assessment — Code of good practice
- ISO/IEC 17020:2012 : examen systématique (jusqu'à la fin de 2022)

## Révision de la norme ISO 15189

La nouvelle version de la norme ISO 15189 vient d'être publiée. Elle est disponible pour téléchargement sur l'[e-shop](#) de l'ILNAS.

---

# Nouveaux programmes d'accréditation

## Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire (ALVA)

Depuis le 3 Octobre 2022, une nouvelle administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire (ALVA) a été créée avec la publication de la [loi du 8 septembre 2022 portant création de l'Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire](#).

L'ALVA regroupe au sein d'une administration unique plusieurs administrations préexistantes opérant pour la plupart des contrôles officiels de la chaîne agro-alimentaire et le bien-être animal sous la tutelle unique du Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural.

La nouvelle administration est constituée des unités suivantes :

- Administration des services vétérinaires (ASV) avec le laboratoire de médecine vétérinaire de l'Etat (LMVE)
- Division de la sécurité alimentaire de la Direction de la santé
- Service du contrôle des aliments pour animaux de l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA)
- Commissariat du gouvernement à la qualité, à la fraude et à la sécurité alimentaire.

## Accréditations liées à l'ALVA

### ALVA-Laboratoire de médecine vétérinaire de l'Etat (LMVE)

Le laboratoire de médecine vétérinaire de l'Etat (LMVE) est accrédité par OLAS depuis mars 2005. Le changement administratif suite à la création de l'ALVA n'a pas impacté les activités et le fonctionnement du Laboratoire de médecine vétérinaire de l'Etat (LMVE), qui continue à respecter les exigences de l'accréditation.

Suite à un audit de transfert par rapport au système de management et sur base de l'avis positif du comité d'accréditation, l'OLAS a donc décidé d'octroyer l'accréditation du Laboratoire de médecine vétérinaire de l'Etat selon la norme ISO/IEC 17025:2017.

### Administration des services vétérinaires (ASV)

L'accréditation de l'Administration des services vétérinaires (ASV) – inspection, selon la norme ISO/IEC 17020:2012, s'est arrêtée depuis octobre 2022 avec publication de la loi du 8 septembre 2022 portant création de l'Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire abrogeant de la loi du 14 juillet 2015 portant organisation de l'Administration des services vétérinaires.

---

# OLAS recherche des auditeurs



L'OLAS évalue la compétence technique des organismes d'évaluation de la conformité pour faire les activités d'évaluation de la conformité pour lesquelles ils se réputent compétent.

L'évaluation se fait par rapport aux exigences des normes d'accréditation applicables et des règles spécifiques du domaine concerné. Pour cette évaluation, l'OLAS organise des audits d'accréditation des organismes avec l'aide d'auditeurs qualité, d'auditeurs techniques et d'experts techniques.

Dans ce cadre, l'OLAS cherche un ou plusieurs **auditeurs qualité / technique et/ou experts techniques** dans le domaine Agro-alimentaire et vétérinaire.

Vous trouvez plus d'informations sur le [portail-qualité](#).

[Sécurité & Santé](#)

[Métrologie](#)

[Accréditation & Notification](#)

[Confiance numérique](#)

[Normes & Normalisation](#)

[Propriété intellectuelle](#)

[Libre circulation et surveillance du marché](#)

## Qui sommes-nous ?

Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et Qualité des produits et services  
1, avenue du Swing - Southlane Tower I  
L-4367 Belvaux  
Grand-Duché de Luxembourg

## Contact

Tél. : (+352) 247 743 60  
Fax : (+352) 247 943 60  
E-mail : [olas@ilnas.etat.lu](mailto:olas@ilnas.etat.lu)

[Modifier votre abonnement](#)  
[Désabonnez-vous](#)

# ILNAS



OFFICE LUXEMBOURGEOIS  
D'ACCREDITATION ET DE  
SURVEILLANCE

Tous droits réservés © Newsletter - [portail-qualite.lu](http://portail-qualite.lu)